

Les crédits

on a vu toutes sortes d'abus dans d'autres pays, mais seulement pas des abus semblables ici.

Il est certain que lorsqu'on veut passer un commentaire,—et justement c'est un peu cette question—là que je voudrais passer à l'honorable député—c'est que justement hier soir, il y avait Bernard Landry, à Radio-Canada, qui mettait en doute, enfin on parlait justement des délégués généraux du Québec à l'extérieur, et Bernard Landry voulait savoir si c'étaient des vrais souverainistes. Si ce n'était pas des vrais souverainistes, je crois qu'il les menaçait de les mettre à la porte.

Encore une fois, on nous démontre qu'on n'est plus très tolérant des opinions de tous les Québécois, si ça ne fait pas l'affaire du parti au pouvoir. Mais je peux vous dire ceci, monsieur le Président, c'est que nous au moins avons constitué un comité d'enquête, un sous-comité, présidé par un des nôtres, mais aussi en présence des gens du Bloc québécois et du Parti réformiste, ce qui va jeter la lumière sur cette histoire, sauf que j'aimerais quand même rappeler à l'honorable député qu'il y a quand même ses collègues de Québec qui veulent mener une enquête sur des bons québécois, mais qui selon eux ne sont pas des vrais.

• (1540)

M. Crête: Monsieur le Président, je trouve que l'expression du député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine nourrit encore mes soupçons, parce qu'effectivement, il y a une très grande différence lorsque quelqu'un qui dit publiquement: «On va s'assurer que les gens soient conformes à l'objectif qu'on s'est donné comme gouvernement, que la population nous a donné et on fait connaître que notre objectif est de faire la souveraineté du Québec.» On va se donner les moyens démocratiques pour atteindre ce résultat.

C'est très différent de donner un mandat à un organisme dont on ne contrôle pas la composition et qui va faire des enquêtes sur des sujets qu'on ne connaît pas, avec des contenus qu'on ne connaît pas et avec des outils qu'on ne connaît pas. Entre les deux façons de gouverner, je viens de trouver une autre raison pour faire en sorte que le Québec soit un pays très différent du Canada.

M. Patrick Gagnon (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je trouve ces paroles très regrettables. Nous, ici au Canada, on est une société tolérante, mais de pointer du doigt des gens qui ont servi le gouvernement du Québec, qui ont voulu faire le développement du Québec à l'extérieur de la province et encourager des gens à venir chez nous, à venir investir, justement parce qu'il y a un changement de gouvernement, on trouve qu'il y a un manque de continuité. Malheureusement, je trouve qu'on commence à faire preuve de maccarthysme; vous n'êtes pas des vrais Américains, vous n'êtes pas des vrais capitalistes.

C'est ce qui est malheureux et c'est cela, le danger de sa pensée. C'est pour cela que notre gouvernement s'assure d'une tolérance et qu'on invite des gens de l'opposition, des intervenants du milieu à venir nous voir et à nous parler, soit de leurs craintes ou de leur position sur la façon de gérer le SCRS.

M. Crête: Monsieur le Président, je pense que le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine mélange les oignons et les tomates. Dans le cas présent, on parle de situation dramatique, on ne parle pas, comme je disais tout à l'heure, de gens qui ont reçu

des mandats de la population, qui ont une organisation conforme et à la face de tout le monde.

À côté de cela, on parle actuellement de situations où on aurait fait des enquêtes à la CBC, qui est un organisme de diffusion nationale. On parle de situation où quelqu'un, comme M. Bristow, aurait infiltré le Parti réformiste. Le SCRS, dans ma tête, est un organisme qui génère sa propre clientèle. Dans les années 1970, il fallait brûler les étables, les fermes, pour réussir, ensuite, à embaucher des inspecteurs pour former le Service du renseignement de la sécurité. Aujourd'hui, on s'assure que dans les partis politiques reconnus, on va pouvoir les influencer suffisamment pour générer des enquêtes par rapport à cela.

Il y a vraiment un niveau de manque de transparence qu'il faut clarifier, parce que dans une société, il est important qu'on sache ce qui se passe, sinon, nos perceptions du passé se poursuivent dans l'avenir.

M. Benoît Sauvageau (Terrebonne): Monsieur le Président, je voudrais débiter mon commentaire en parlant d'un comité d'examen qui a eu lieu en 1990 et qui était justement chargé de réviser la Loi sur le SCRS. À leur grand étonnement, les membres de ce comité ont découvert une autre organisation qu'on appelle le Centre de la sécurité des télécommunications, communément appelé le CST, avec l'ensemble des pouvoirs qui lui est attribué.

Le CST dépend directement du ministère de la Défense nationale. C'est une sorte de SCRS, mais en parallèle. Le budget supposément secret du CST serait d'environ 200 millions de dollars, selon les estimations faites par ce sous-comité et ce, sans que la Chambre des communes ou qu'aucun comité ou sous-comité n'ait droit de regard sur les activités du CST.

Le budget, comme je l'ai dit, est enfoui dans le budget global du ministère de la Défense nationale pour qu'on ne puisse le calculer exactement. Mais, avec des estimations, le sous-comité est arrivé à ce moment-là à un budget approximatif de 200 millions de dollars, sur lequel nous n'avons aucun droit de regard.

Pire encore, les membres du comité d'examen, en 1990, soulignaient que même le CSARS n'avait aucun droit de regard sur les activités de renseignement du CST. Ce comité déposait, en 1990, 117 recommandations précises.

• (1545)

Depuis ce temps, deux ou trois recommandations ont été adoptées, et ce, par l'ancien gouvernement. Pourquoi? Parce que ce comité demandait de créer officiellement le Centre de sécurité de télécommunication, mais par le biais d'une loi qu'on pourrait administrer, qu'on pourrait regarder et qu'on pourrait étudier.

Le comité demandait aussi que le CSARS soit chargé de vérifier que les activités du CST soient conformes aux lois du Canada et d'en faire rapport au Parlement.

Pourquoi les membres du comité d'examen de 1990 s'inquiétaient-ils et, en fait, qu'est-ce que le CST? Un article paru dans le quotidien *Le Droit* de mai dernier nous expliquait un petit peu ce qu'il avait pu voir sur le CST et je le cite ici: «Le Centre de sécurité des télécommunications travaille en effet dans le secret le plus total, utilisant l'écoute électronique pour capter des messages pouvant provenir de nombreuses régions du monde. Ces équipements de haute technologie, valant des dizaines de millions, ils seraient parmi les plus sophistiqués du monde,